



MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DE L'AGROALIMENTAIRE ET DE LA FORÊT

LE DIRECTEUR DU CABINET

Paris, le **11 MARS 2016**

N/Réf : CI 0732919

Monsieur le Président,

Vous avez appelé l'attention de Messieurs Manuel VALLS, Premier ministre, et Stéphane LE FOLL, Ministre de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt, Porte-parole du Gouvernement, sur l'avenir du site du Domaine de GRIGNON, aujourd'hui occupé par l'Établissement d'Enseignement Supérieur AgroParisTech et de son patrimoine scientifique dans le cadre du projet d'implantation du Centre d'entraînement du Club de football « PARIS SAINT-GERMAIN » dont la presse se fait l'écho.

Vous évoquez l'importance de la valeur de ce site paléontologique et de sa reconnaissance internationale notamment au travers des manifestations historiques qui s'y sont tenues.

Par ailleurs, vous exprimez votre engagement dans la préservation de ce site et indiquez les réflexions lancées sur son devenir comme le projet de création d'une plate-forme d'accompagnement du changement basé sur une vision complexe et pluraliste de l'agriculture.

Concernant l'avenir du site de THIVERVAL-GRIGNON, celui-ci est étroitement lié à la perspective de l'installation d'AgroParisTech à SACLAY.

Ce projet, qui est une composante essentielle de l'opération d'intérêt national de création du Campus de SACLAY, est fermement soutenu par le Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt.

.../...

Monsieur Claude HY
Président du Club Géologique
de la Poste et de France Télécom
Ile-de-France
8, rue Brillat-Savarin
75013 PARIS

Il s'agit pour l'établissement de l'opportunité unique de prendre un nouvel essor en rejoignant les meilleurs établissements français dans les domaines clés des sciences et techniques et d'intégrer ainsi un environnement de développement exceptionnel en ouvrant le champ de compétences d'AgroParisTech vers d'autres disciplines.


Le bon aboutissement de cette opération est primordial pour maintenir au plus haut niveau l'attractivité des métiers de l'ingénierie agricole, agroalimentaire et forestière vis-à-vis des étudiants et des entreprises et poursuivre la formation d'excellence d'ingénieurs capables de concevoir et de mettre en œuvre l'agriculture écologique du futur.

Le financement de l'installation d'AgroParisTech sur le Campus de SACLAY nécessite de mobiliser les produits de la cession des quatre sites franciliens de l'établissement, dont celui de THIVERVAL-GRIGNON.

Cela étant, le projet de cession intégrera l'obligation pour le preneur de respecter l'histoire du lieu ainsi que l'ensemble des prescriptions s'imposant à lui au titre des diverses protections patrimoniales et environnementales.

Par ailleurs, je tiens à vous préciser que le domaine conservera une activité agricole : la ferme de GRIGNON et l'Institut National de la Recherche Agronomique pourront poursuivre leurs expérimentations sur les terrains aujourd'hui dédiés à cet usage.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'assurance de ma considération distinguée.



Philippe MAUGUIN